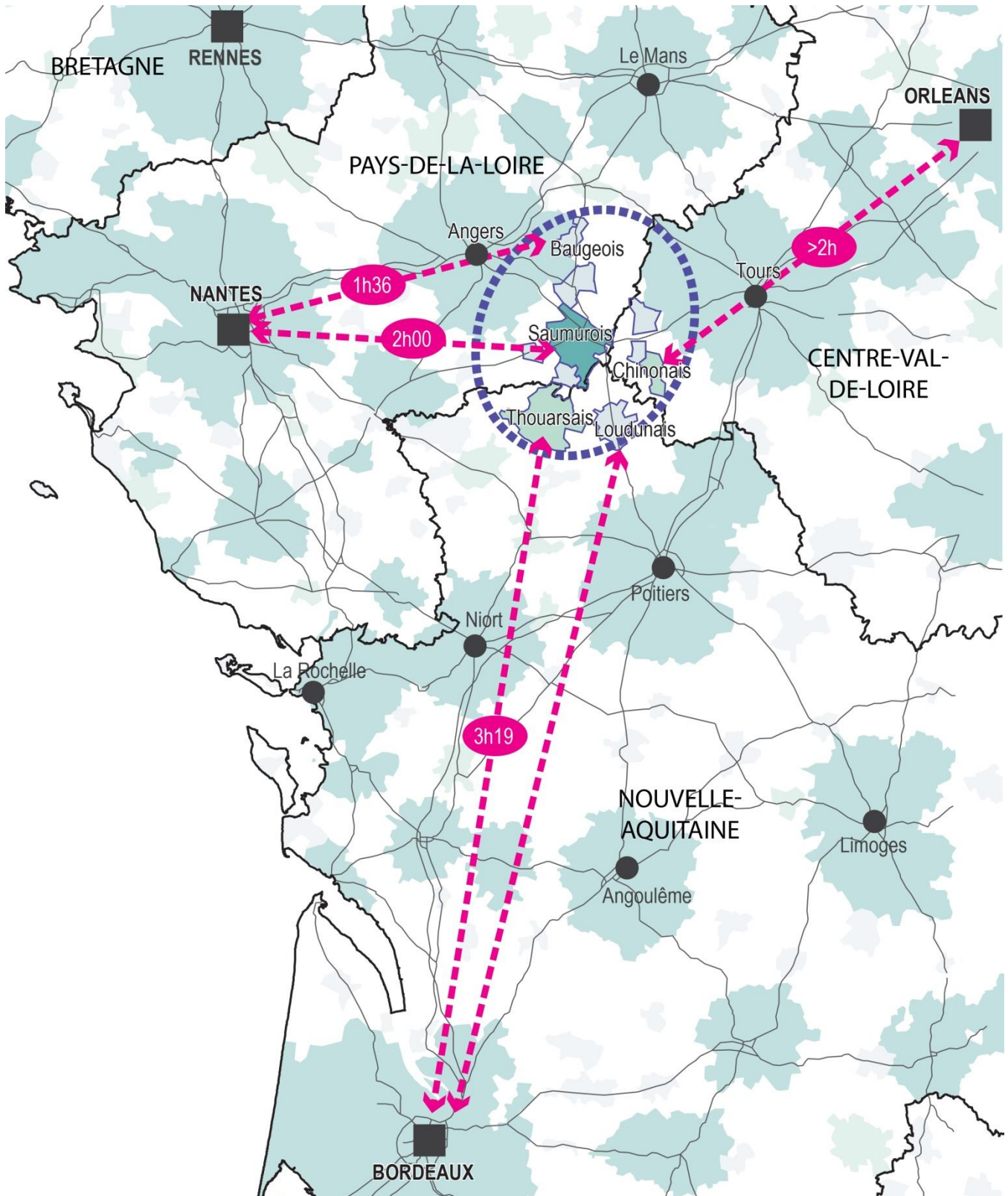


# Les territoires de confluence interrégionale Saumurois, Loudunais, Thouarsais, Chinonais, Baugeois

Contribution aux Schémas Régionaux d'Aménagement  
de Développement Durable et d'Égalité des Territoires  
de Centre-Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire



# Préambule

Nos territoires du Baugeois, Chinonais, Loudunais, Thouarsais et Saumurois sont situés à la confluence de trois Régions. Ils présentent des caractéristiques et des enjeux communs. Le premier est l'éloignement des capitales régionales. C'est pourquoi nous nous sommes organisés en groupe local afin de les identifier avec l'appui de l'AURA. Cette analyse, nourrie également par les échanges entre SCoT dans le cadre des fédérations régionales, vient ainsi proposer une lecture des franges des trois régions Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Centre val de Loire.

La multi-influence entre nos territoires est confirmée : pas de suprématie, mais des combinaisons de bassins de vie et d'emplois qui fondent des relations économiques et des liens entre nos populations diverses et les acteurs des territoires.

Nous faisons face à de nouveaux enjeux d'aménagement et d'organisation de nos territoires, avec l'évolution des pratiques de vie et usages du numérique, l'importance des mobilités, mais aussi face à la faiblesse démographique, à la précarisation grandissante, ... ; notre attention est notamment mobilisée autour de l'adéquation entre la progression des offres d'emplois et des capacités des demandeurs à y répondre.

Le dynamisme de nos villes centres revêt dans ce contexte une force supplémentaire. Et plus : cela nous invite à assurer une continuité de services et de moyens pour cette confluence interrégionale.

Nous pourrions résumer nos attentes par le terme de « CONNEXIONS » :

Connexion entre services et offres de mobilités, connexions numériques et nouveaux usages, connexion de l'information à l'emploi et à l'accès à la formation, connexion de notre trame environnementale et patrimoniale portée par le val de Loire UNESCO, connexion entre nos économies locales (tourisme, agriculture, industrie, énergies renouvelables) ...

Nous avons choisi d'engager communément ces prochains mois une feuille de route pour coopérer sur ces sujets, et aboutir à des actions communes facilitant cette continuité nécessaire entre nos territoires, pour le bien de nos entreprises et nos habitants.

Compte tenu de cette situation, ces coopérations doivent trouver un écho dans les politiques des Régions Centre val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine à l'occasion de l'élaboration des différents schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Les Présidents des Communautés de Communes et d'agglomération  
du Loudunais, Thouarsais, Saumurois, Baugeois et Chinonais.

## Sommaire :

ENJEUX DE MULTI-INFLUENCE, MOBILITES ET ACCESSIBILITES.....	3
Demain : mobilités, connectivité et interopérabilité .....	5
ENJEUX DE VITALITE, DEMOGRAPHIE ET EMPLOIS .....	6
Demain : attractivité des villes et fluidité emploi-formation ..	6
ENJEUX D'ECONOMIE ENVIRONNEMENTALE ET PATRIMONIALE .....	7
Demain : La référence « Val de Loire » .....	8
Demain : Les ressources végétales et l'énergie .....	8
ANNEXES.....	9
1 – Armature d'articulation entre trois Régions .....	9
2 - SCoTs et aires urbaines .....	10
3 - contribution de l'inter Scot - Nouvelle Aquitaine .....	11

# Enjeux de multi-influence, mobilités et accessibilités

Le cadre de ce bassin est celui des points de confluence des trois provinces, reliant l'Anjou, la Touraine et les marches du Poitou ; Aliénor d'Aquitaine en a été un temps l'animatrice. Ce fut un cadre historique riche, porté par la Loire dont la référence patrimoniale et culturelle a conduit à son inscription UNESCO.

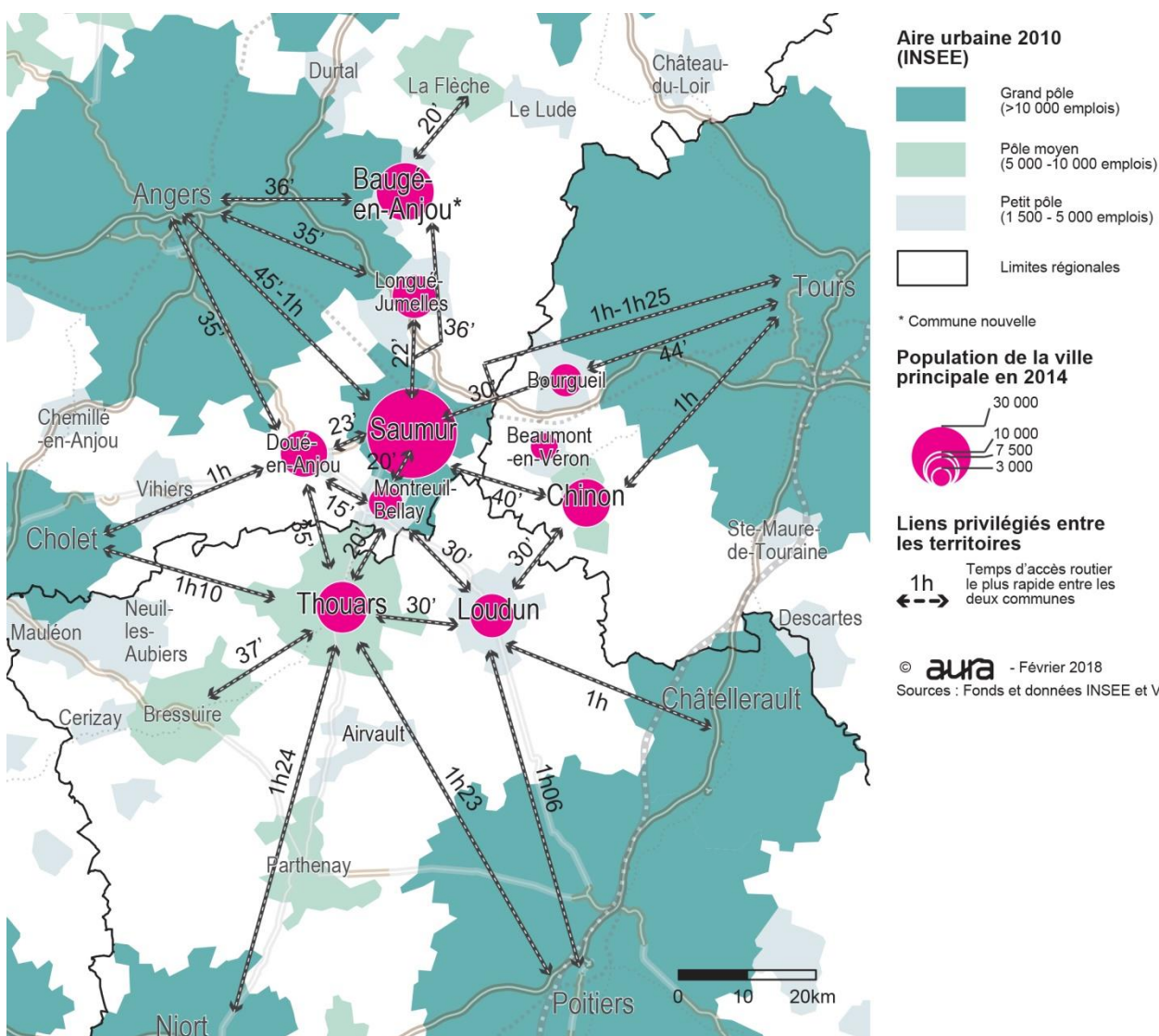
## DES TERRITOIRES EN RESEAUX, MULTIPLES ET COMBINES

L'influence des pôles urbains majeurs – ANGERS, POITIERS, TOURS – est réelle et ressentie dans les mouvements commerciaux, économiques et d'actifs.

Les influences sont parfois doubles voir triples au gré des offres, au sein d'une même communauté.

L'assemblage des distances-temps et des aires urbaines<sup>1</sup> (ci-dessous) donne à voir ces liens multiples entre pôles, quelle que soit leur Région d'appartenance. **Elle donne à lire une architecture du territoire affranchie des limites régionales et sans suprématie directe individuelle.**

le fonctionnement territorial, réseaux multiples et combinés



<sup>1</sup> Aire urbaine = ensemble de communes constituées par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

## DES VILLES D'ARTICULATION ET DE PROXIMITÉ

Dans cette architecture de réseaux et de multi-influence, la capacité des pôles urbains historiques à répondre à leur bassin de vie et à maintenir leur rayonnement est primordiale, dans un rapport de proximité. D'ailleurs, la présence de centres hospitaliers et des pôles de formations supérieures confirme leur intérêt à un niveau régional.

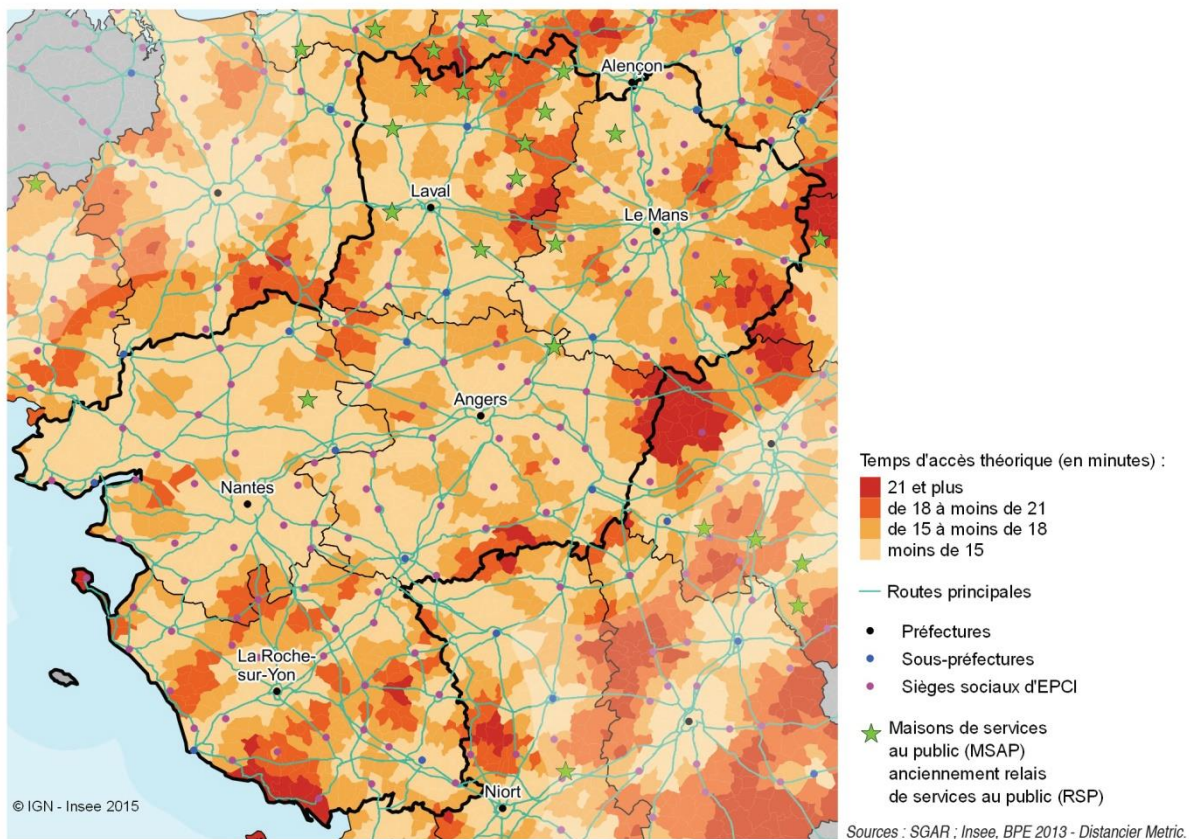
Cette armature urbaine équilibrée, déjà identifiée par les SCoTs, joue un rôle de catalyseur et d'animateur de leur territoire, proportionnellement à leur population. C'est à partir de cette armature que les communautés localisent le développement, déclinent des objectifs (densité, production de logements...) organisent les complémentarités et les relais (voir annexe 1).

### La multi-influence de ces territoires est confirmée, dans un rapport de réciprocité urbain-rural.

Pas de suprématie, mais des conjonctions d'intérêt de bassins de vie et d'emplois, qui fondent des relations économiques et du lien entre les populations. L'articulation entre Régions, entre capitales départementales et villes, est cruciale en termes de développement comme de représentation du quotidien des habitants et des acteurs de nos territoires.

Les pôles sont majeurs pour l'accessibilité aux services publics et marchands.

*durée moyenne d'accès aux équipements de services publics avec mission de service public*

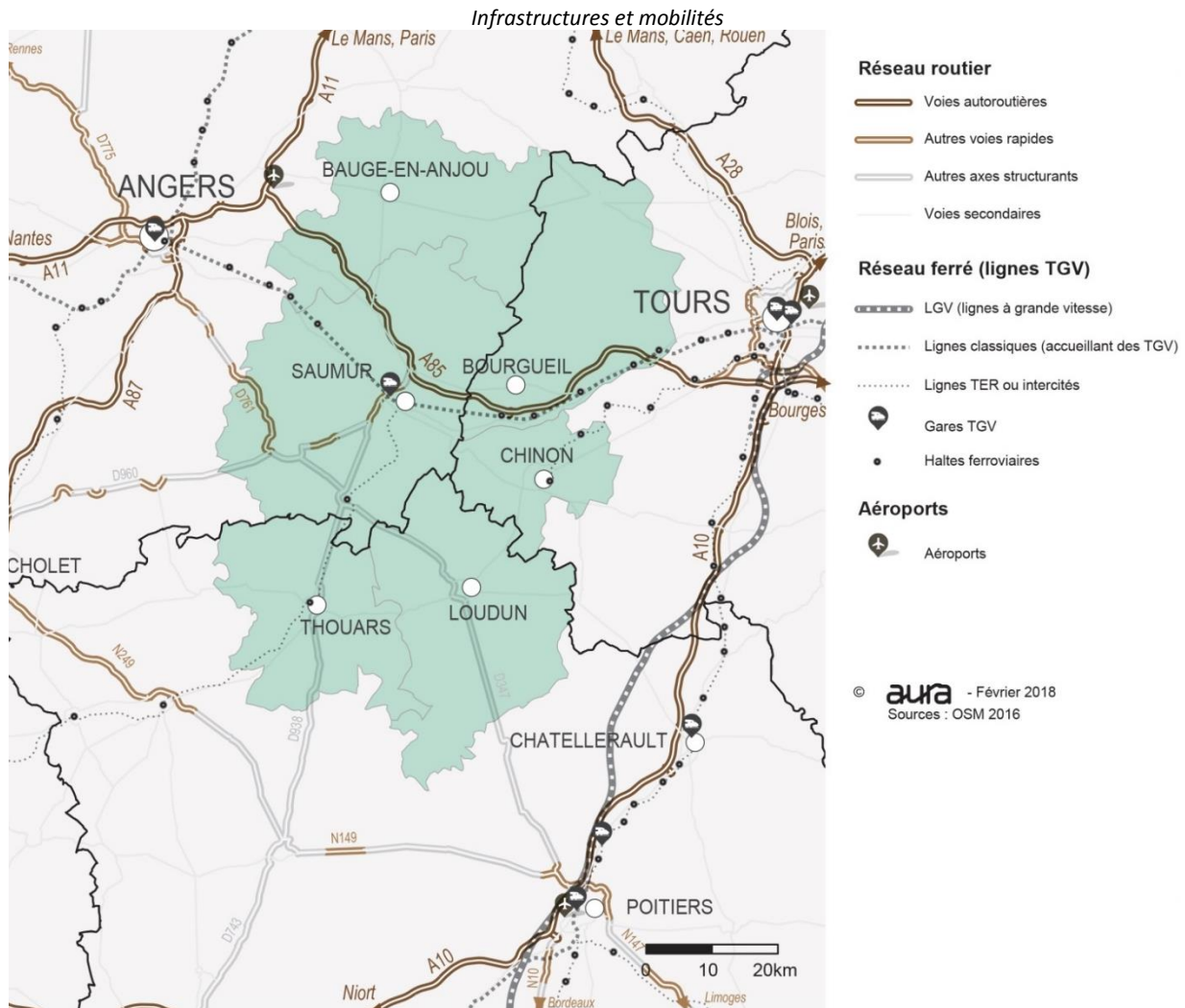


Il s'agit ainsi d'exister au-delà des frontières : « Nos territoires de confluences doivent pouvoir s'exprimer par eux-mêmes et résonner avec les Régions dans l'élaboration des SRADET ».

Ces territoires de confluence vivent et s'organisent avec ce qui se passe au-delà de leurs frontières régionales.

## DEMAIN : MOBILITES, CONNECTIVITE ET INTEROPERABILITE

Dans un tel ensemble territorial multi-polarisé, le rapport à la mobilité est primordial. Des cohérences d'intervention sont attendues pour les intérêts ou enjeux qui transcendent les trois frontières régionales pour porter l'animation économique, touristique et résidentielle de ce bassin. La contribution des SCoTs de la région Pays de la Loire cite d'ailleurs l'enjeu les relations interrégionales, et entre autres celles avec le Centre-Val-de-Loire et la Nouvelle Aquitaine.



- Les grandes voies de circulations influencent très largement les territoires et la capacité à assurer ce lien entre populations. L'A85 au Nord, l'axe ferré Nantes-Lyon et Saumur/La Roche sur Yon placent le bassin dans le jeu des échanges nationaux et internationaux, voyageurs et fret, et répond notamment au fort potentiel touristique et économique sur le Val de Loire jusqu'à Tours. Mais il reste à améliorer les offres et les connectivités inter-opérateurs entre grandes capitales d'emploi, villes de la confluence et à l'appui des gares de Saumur et de Thouars - réseau inter-cité, finalisation des axes routiers, rabattement intermodal - répondant aux mouvements pendulaires avec les sites urbains.
- La desserte performante en offres de transports – intermodalité et continuité de lignes (tarification, information, billettique)- est déterminante pour l'attractivité des villes de cette inter-région, dans un fonctionnement de proximité et en réseaux.
- Des alternatives de mobilité dans ce milieu rural sont à envisager. Les collectivités portent déjà des itinéraires vélos en commun – souvent touristique (Loire à vélo, vélo Thouet, voies vertes Baugé vers la Loire, canal Dives, vélo Francette, etc.) ; des schémas vélos pour le quotidien sont aussi à l'étude. Et les expériences sur la mobilité sont à l'ordre du jour de beaucoup – TAD bus, vélos-partagés, auto-partage, etc. –. Elle implique aussi le management entre acteurs privés/publics.
- La desserte numérique engagée ouvre l'accessibilité des services et de nouveaux développements économiques. Des espaces collaboratifs, coworkings ou tiers lieux, sont en préparation sur certaines de ces villes.

# Enjeux de vitalité, démographie et emplois

## FRAGILITE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

Les indicateurs démographiques, sociaux et économiques illustrent une certaine fragilité de ces territoires.

La faiblesse démographique et la précarisation grandissante des populations de ces territoires inquiètent.

Elle impacte la vitalité des centres, à l'emploi et à l'accessibilité aux services aux publics.

**aura**  
agence d'urbanisme  
de la région angevine

TERRITOIRES	Croissance démographique 1999-2014	Part pop. âgée > 65 ans 2014	Part pop non scol 15-64 ans sans diplôme 2014	Taux de pauvreté 2014*	Revenu médian €/ UC 2014*	Croissance emploi 2009-2014	Part emploi agricole 2014	Taux de vacance 2014	Croissance logements 1999-2014
CC Chinon, Vienne et Loire	0,0%	22,4%	22,3%	10,8%	1 710 €	1,2%	6,3%	11,1%	1,1%
CC Touraine Ouest Val de Loire	0,9%	20,5%	22,7%	11,1%	1 621 €	-0,5%	10,0%	8,6%	1,1%
CC Touraine Val de Vienne	0,3%	24,1%	25,2%	12,3%	1 589 €	-0,6%	11,8%	10,2%	1,0%
CA Saumur Val de Loire	0,3%	21,2%	27,6%	14,7%	1 568 €	-0,2%	9,2%	9,1%	1,0%
CC Baugeois-Vallée	1,0%	20,2%	25,2%	14,6%	1 545 €	-0,5%	16,9%	8,7%	1,3%
CC du Thouarsais	0,0%	22,8%	26,0%	13,5%	1 560 €	-1,1%	6,6%	11,0%	0,8%
CC du Pays Loudunais	-0,1%	23,9%	29,0%	15,6%	1 508 €	-0,3%	12,7%	10,6%	0,3%
Moyenne EPCI	0,4%	21,8%	25,9%	Nd	Nd	-0,3%	9,7%	9,6%	1,0%
Région Centre-Val de Loire	0,4%	20,4%	23,4%	12,9%	1 695 €	-0,4%	3,6%	9,4%	0,9%
Région Pays de la Loire	0,9%	18,6%	20,0%	11,1%	1 679 €	0,2%	4,3%	6,6%	1,4%
Région Nouvelle Aquitaine	0,7%	21,8%	20,7%	13,6%	1 621 €	0,2%	5,2%	8,4%	1,4%

L'attrait du cadre de vie rural comme moteur d'installation n'est plus aussi évident. C'est la contrainte financière et foncière qui pousse à l'éloignement de son lieu d'emploi. Et ces lieux d'emplois sont majoritairement hors du territoire ; ainsi, 70% des habitants du nord-ouest Touraine travaillent dans l'agglomération de Tours. Les cadres s'installent moins sur ces territoires, privilégiant les grands pôles urbains.

Les centres se dévitalisent, les villes peinent. Leurs communautés engagent des politiques actives en faveur de l'emploi, de la formation et de l'entreprise, accompagnées par les Régions. Elles se mobilisent aussi pour le commerce et les services, et regardent avec intérêt le potentiel de la silver-économie.

## DEMAIN : ATTRACTIVITE DES VILLES ET FLUIDITE EMPLOI-FORMATION

La dynamique de ces territoires frontaliers est portée par le centre urbain ; son délaissement emmène celui de sa périphérie. La revitalisation des centres est donc déjà une priorité de beaucoup des territoires (dynamisation, commerces, réhabilitation des logements, mobilités, espaces publics), dans la lignée du plan national pour les villes moyennes. La richesse du patrimoine bâti et des paysages complexifie néanmoins ce réinvestissement économique et urbain ; les moyens d'accès au foncier et à l'immobilier mériteraient d'être amplifiés et accompagnés.

L'attractivité des villes va de pair avec des choix d'implantation d'équipements publics, de services et d'offres marchandes et non marchandes à même de maintenir la fonction d'animation de ces villes et de rester attractif pour les entreprises et leurs salariés. Les pôles urbains portent des bassins locaux de proximité - entreprises, services, logements et équipements -, nécessitant de renforcer la cohésion sociale et l'accès aux services publics (offres, numériques, présence).

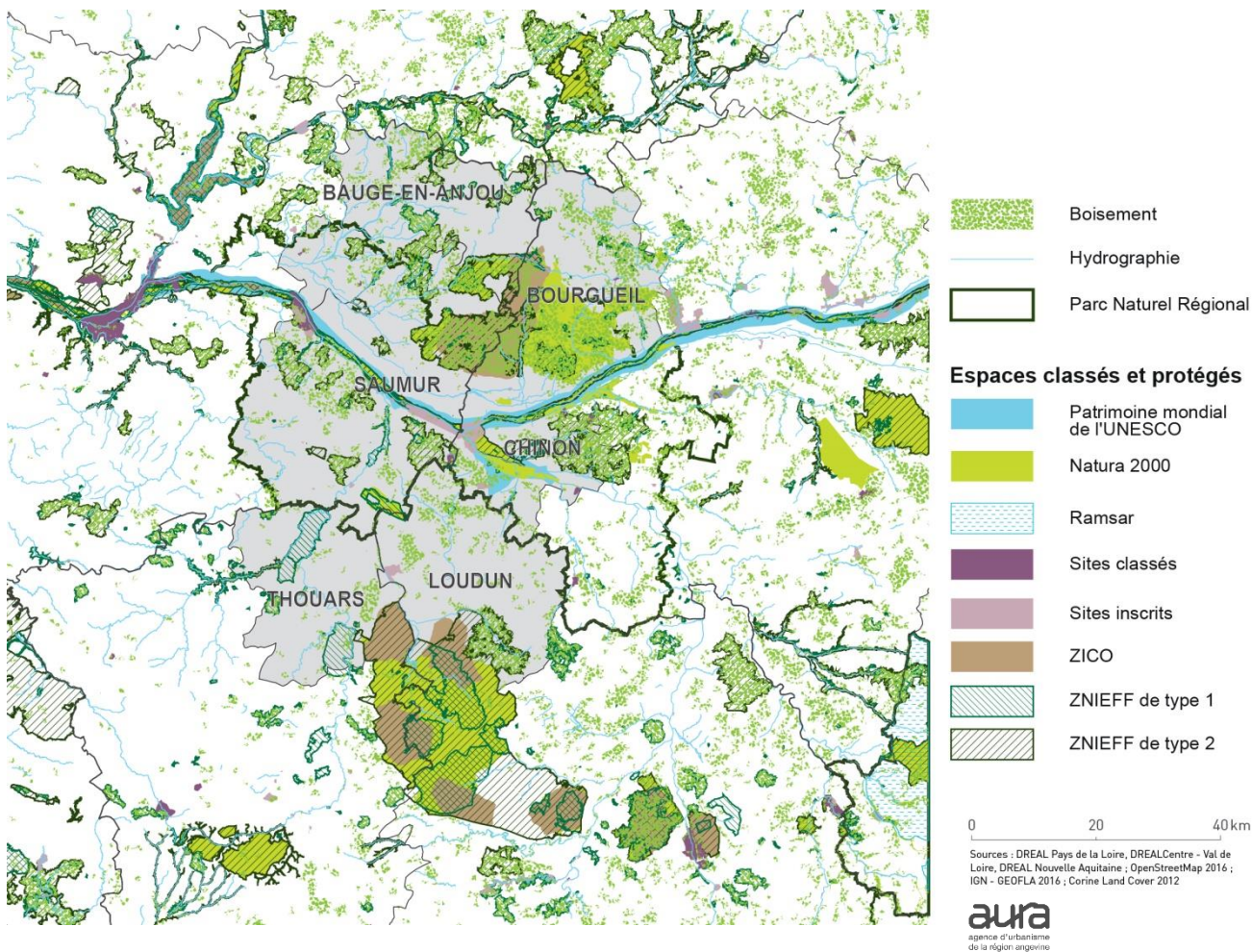
Cette attractivité doit aussi être reliée à l'accès à l'information vers l'emploi et à l'offre de formation à l'échelle de la réalité interrégionale des mouvements de vie de ces entreprises et de ses habitants. L'objectif recherché serait d'aller vers une continuité des dispositifs sur ce bassin. Certaines expériences portées localement pourraient être valorisées.

## L'ENVIRONNEMENT ET LE PATRIMOINE, MARQUEURS ECONOMIQUES

L'environnement et les patrimoines sont des marqueurs identifiants du territoire. C'est aussi une force économique et un sujet de coopération.

Ces références historiques, environnementales et économiques, ont conduit de longues dates à l'organisation des acteurs autour de projets communs, avec notamment la mission Unesco, le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, le syndicat du val de Thouet, les SAGES.

*des continuités paysagères, naturelles et patrimoniales*



Ces communautés s'inscrivent dans le bassin versant de la Loire, englobant le Lathan, l'Authion, le Thouet et la Dive.

Ce territoire de confluence accueille une biodiversité et des paysages des plus riches sur l'ensemble du val de Loire, et une densité forestière du Baugeois au Chinonais.

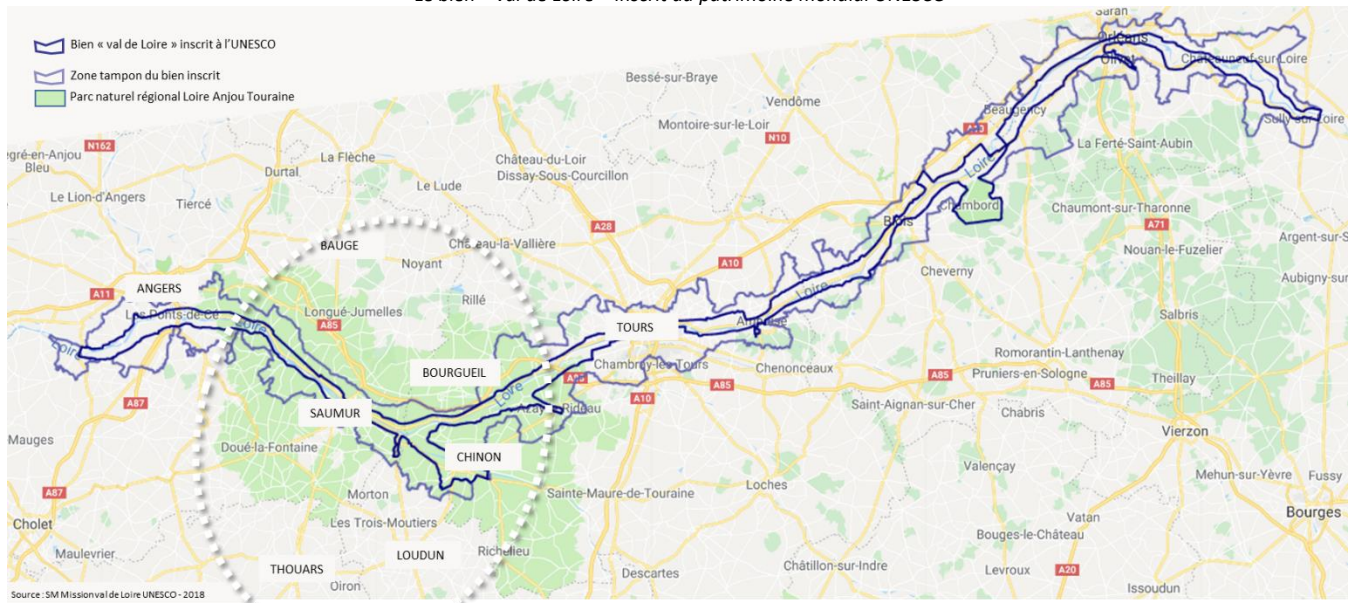
La trame verte et bleue inscrite dans les SCoT est la base d'une politique locale concrète : gestion des milieux aquatiques, valorisation agroenvironnementale, gestion foncière environnementale... Les vals du Thouet, du Layon, de l'Authion portent des enjeux communs pour la gestion de la qualité de l'eau.

Ces territoires sont également soumis à de nombreux risques, dont l'inondation et les cavités.

## DEMAIN : LA REFERENCE « VAL DE LOIRE »

La « Loire Valley » identifiée à l'international est l'une de ses premières spécificités marquantes et reconnues au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'excellence des patrimoines, de l'histoire, de la nature et de la culture de cet espace de confluence est confirmée : la Loire des châteaux, les paysages, la tradition équestre (avec le cadre noir et l'IFCE). Cette référence patrimoniale est éminemment présente au-delà de Loudun, à Thouars, à Baugé, ralliant aussi un patrimoine médiéval et aussi néolithique.

*Le bien « val de Loire » inscrit au patrimoine mondial UNESCO*



Un tel patrimoine est valorisé par le tourisme avec quelques bijoux comme l'abbaye royale de Fontevraud, le bioparc de Doué, par exemple. L'installation récente du center-parc dans le Loudunais, aux franges du saumurois et du chinonais, a concrétisé la réalité touristique de cet espace commun. Le tourisme est ainsi l'un des axes économiques de ce bassin et déjà partagé par des coopérations entre collectivités et partenaires : circuits vélos, parcours et offres, œnotourisme, notamment.

Le Val emporte aussi des pratiques d'aménagement, de développement urbain et de valorisation des patrimoines spécifiques, reliées au tourisme, à la nature, aux mobilités douces et à la revitalisation des villages. Les expériences peuvent être partagées entre territoires.

La contribution des SCoTs de la région Pays de la Loire cite « la vallée de Loire » en tant que typologie de territoire, à l'appui de ses caractéristiques économiques, géographiques, historiques, patrimoniales et urbaines.

## DEMAIN : LES RESSOURCES VEGETALES ET L'ENERGIE

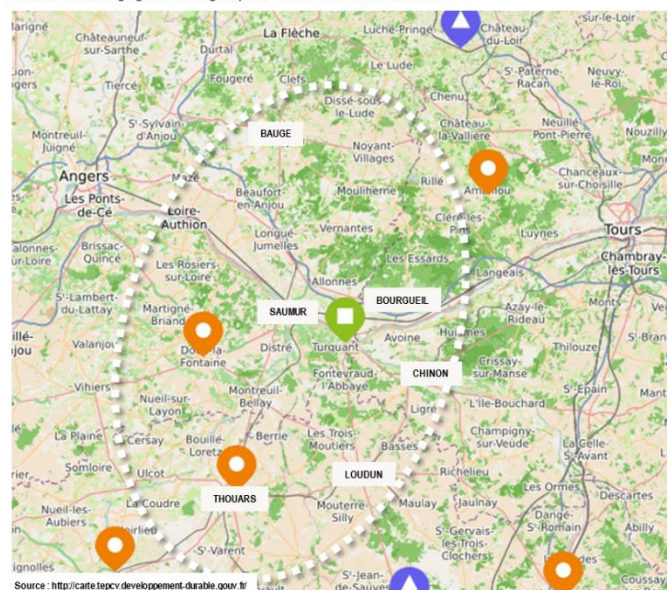
L'agriculture est également très présente, notamment l'agriculture spécialisée. La production du champignon a été jusqu'à ces dernières années un point commun entre le Thouarsais, le Beaufortais et le saumurois. L'agroalimentaire reste fort grâce aux capacités logistiques – routes et frets –. Le Thouarsais et le Saumurois y ont adossé une compétence industrielle et logistique.

Le Thouarsais a profité de ce terroir propice pour développer de nouvelles énergies renouvelables tels que TIPER, et est l'un des premiers territoires « croissance verte ». D'autres sont également présents sur ces communautés (carte ci-contre).

Ces domaines - végétal et énergétique – portent chacun de réelles opportunités de développement économique et d'aménagement durable de l'espace. Tous s'engagent dans l'élaboration de plans climat air énergie, et certains développent le sujet du plan alimentaire territorial à l'appui d'un projet agricole et de l'économie circulaire.

Les ressources végétales et le déploiement des nouvelles énergies sont donc d'actualité et en développement.

*Les secteurs engagés « énergies positives et croissance verte »*





## 1 – ARMATURE D'ARTICULATION ENTRE TROIS REGIONS

Les territoires frontaliers du val de Loire et des Marches du Poitou sont portés par une armature urbaine équilibrée qui, proportionnellement à leur population, joue un rôle de catalyseur et d'animateur de leur territoire. C'est à partir de cette armature que les communautés localisent le développement, déclinent des objectifs (densité, production de logements...) organisent les complémentarités et les relais.

Les SCoT les dénomment différemment mais confortent, voire augmentent, leur poids démographique en corrélation avec leur position de pôle d'emplois et d'entreprises. Aucun rapport de hiérarchie ou de suprématie entre ces pôles détaillés ci-dessous ; mais une conjonction commune d'influences qui rapprochent leur intérêt et leur enjeu d'aménagement dans un dialogue de réciprocité.

Ces pôles portent tous des objectifs de réinvestissement urbain et d'animation de leur centre (commerces, services, espaces publics, foncier, immobilier, réhabilitation). Le déploiement de l'offre numérique est corrélatif à leur vitalité.

### SAUMUR, POLE URBAIN

Saumur est au centre d'une nouvelle communauté d'agglomération de 100 000 habitants à la frange de trois Régions. Son aire urbaine rassemble 44 794 habitants sur 20 communes. Elle exerce un rôle d'animation et d'organisation du territoire infra-départemental grâce à ces équipements, ses services<sup>2</sup>, et son offre ferroviaire et autoroutière. Le SCoT approuvé en mars 2017 lui octroie des objectifs de développement majorés.

Sa distance (45 minutes) d'environ chacun des grands pôles urbains départementaux et régionaux lui permettent d'asseoir son rôle de centre de vie de ce grand territoire. Son centre hospitalier et sa clinique rayonnent au-delà de son agglomération, sur un périmètre de près de 200 000 habitants, englobant Thouars, Loudun et Baugé.

C'est donc une ville qui participe à l'armature urbaine régionale, au même titre que Cholet, Niort, Vendôme, Sablé-La Flèche ou Châtelleraut. Sa fonction reste à accompagner par des choix d'aménagement et de développement posés dans le SCoT.

### CHINON, THOUARS, LOUDUN, POLES RELAIS

Ces villes sont des relais importants dans leur Région respective et portent l'animation de ce bassin de frange au côté de Saumur. Leurs unités urbaines comportent au moins 5000 habitants, un taux d'équipements important et peuvent être des petits pôles d'emplois. Elles structurent l'offre d'équipements et de services de leur bassin d'influence (principaux services publics, soins médicaux, commerces, équipements sportifs et culturels...).

Elles portent aussi l'animation économique. Ces villes sont sous plusieurs influences, et interagissent avec leur bassin riverain.

### DES VILLES D'APPUI

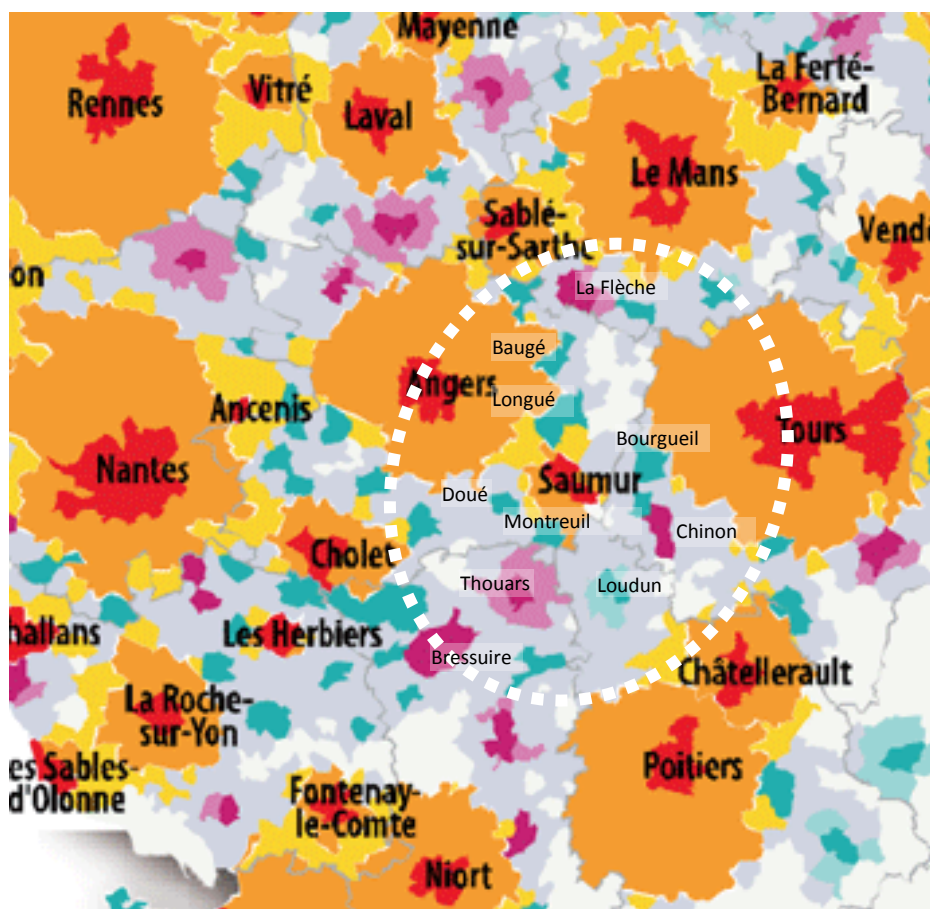
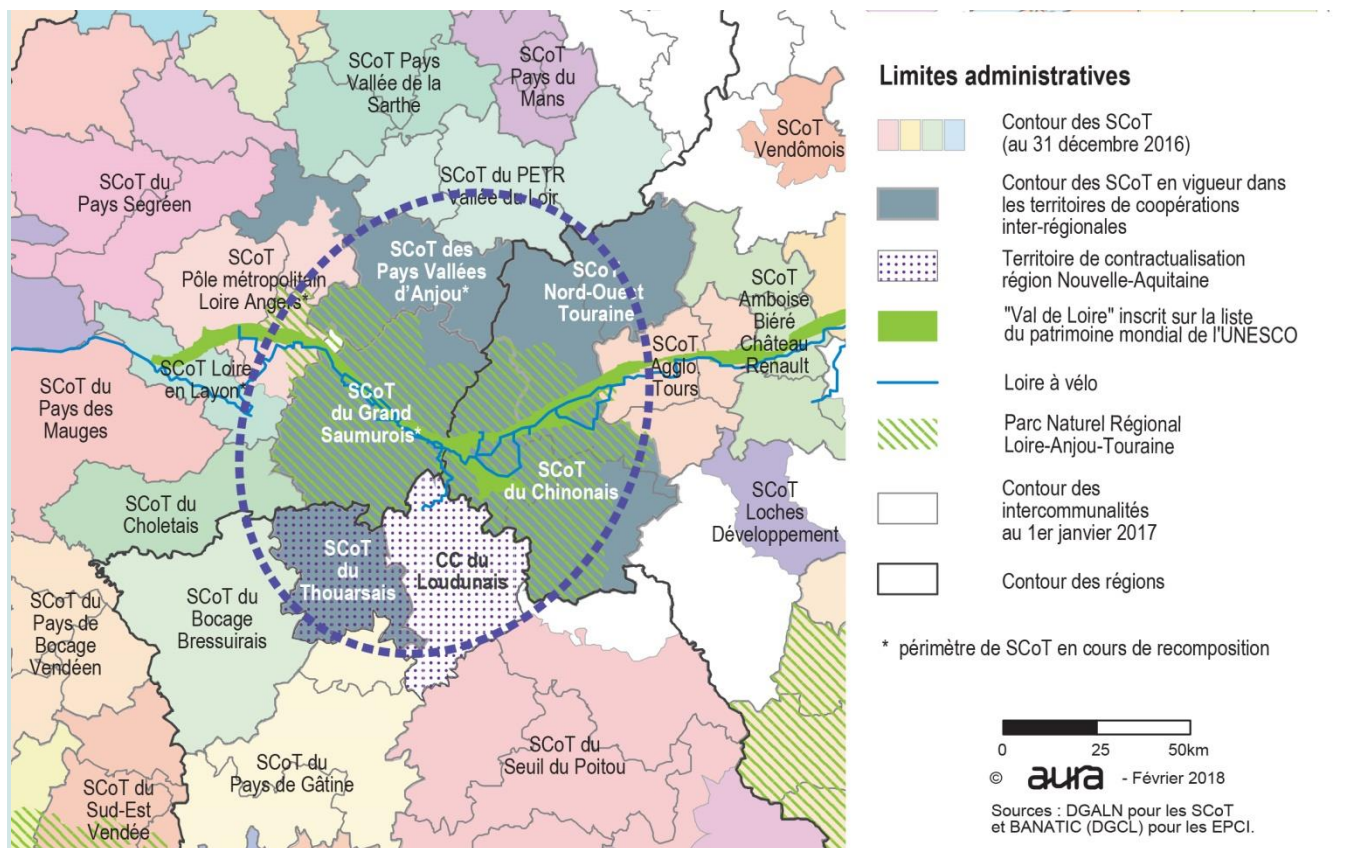
Ce bassin interrégional est appuyé localement par plusieurs petites villes qui structurent des bassins ou micro-bassins ruraux et périurbain. Elles présentent un fonctionnement souvent historique autour d'un marché ou foire, et qui perdurent en réponse à des besoins de proximité et de services principalement.

Certains de ces pôles sont sous influence périurbaine des agglomérations. Porté par ce rayonnement et cette attractivité, ils assurent leur propre fonctionnement et une dynamique de développement locale répondant à des attentes de services nécessaires : Beaufort en Anjou, Azay le Rideau, Langeais, Gennes val de Loire, Doué la Fontaine, Longué-Jumelles, Baugé. L'enjeu se porte alors dans la régulation des offres d'équipements et de commerces en rapport avec les pôles influents, et dans l'offre de mobilité répondant aux actifs périurbains.

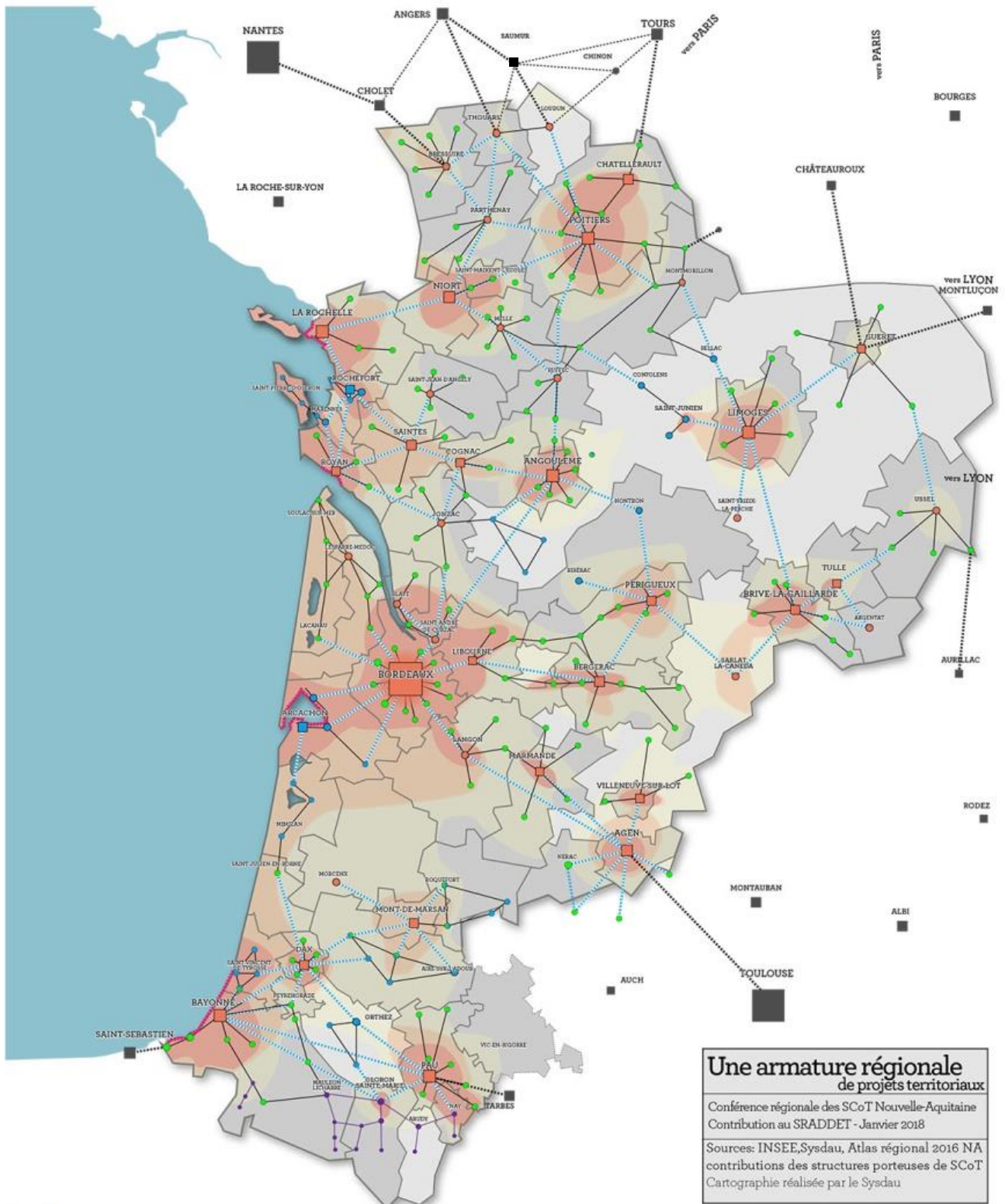
D'autres structurent un bassin à dominante rurale encore agricole, et perdurent grâce à la moindre influence du pôle urbain, tout en ouvrant sur des enjeux lourds de maintien des services essentiels et d'animation de ces territoires parfois très isolés et vieillissants. Montreuil-Bellay, Bourgueil, Richelieu, Noyant.

<sup>2</sup> Pôle santé avec hôpital, enseignement supérieur avec antennes d'université, pôle culturel, pôle d'emplois, pôles de services à la population et aux entreprises, équipements sportifs...centres administratifs, vastes zones d'activités avec logistiques, zone commerciale attractive, aéroport.

## 2 - SCOTs ET AIRES URBAINES



### 3 - CONTRIBUTION DE L'INTER SCOT - NOUVELLE AQUITAINE



**Une armature régionale de projets territoriaux**  
 Conférence régionale des SCoT Nouvelle-Aquitaine  
 Contribution au SRADDET - Janvier 2018  
 Sources: INSEE, Sysdau, Atlas régional 2016 NA  
 contributions des structures porteuses de SCoT  
 Cartographie réalisée par le Sysdau

	<b>Polarité principale et pôles d'équilibres</b>		Périmètre du SCoT
	Multipolarités		Territoire sans SCoT
	Armature d'agglomération littorale		<b>Dynamiques démographiques (source Atlas régional 2016 Nouvelle-Aquitaine)</b>
	Armature de vallée montagnarde		Une densité de population et une croissance démographique importante
	Relations inter territoires		Une croissance démographique importante
			Une croissance démographique plus modérée



**aura**  
agence d'urbanisme  
de la région angevine

---

Ressources documentaires

- Rencontres des Présidents et vice-présidents des communautés des territoires de confluence interrégionale entre septembre 2017 et février 2018
- SCoT approuvés ou à l'étude
- Travaux préparatoires et contributions des intersots animés par la Fédération des SCoTs – relais régionaux

Cartographies et statistiques : Agence d'urbanisme de la Région angevine

Secrétariat du groupe local : CA Saumur val de Loire  
11 rue du Maréchal Leclerc - CS 54030 – 49408 SAUMUR CEDEX  
ac.moron@agglo-saumur.fr - tel : 02 53 93 50 77